

Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département du Puy de Dôme

Juillet 2025

Sommaire

1. Contexte	3
2. Eléments de méthodologie	3
3. Analyse de l'offre en SOS dans le Puy de Dôme	5
3.1 Typologie des répondants	5
3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS dans le Puy de Dôme	6
3.3 Les SOS proposés et envisagés dans le Puy de Dôme versus ARA	18
3.4 Le profil des bénéficiaires dans le Puy de Dôme versus ARA	20
3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans le Puy de Dôme versus ARA	22
3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans le Puy de Dôme	24
3.7 Les modalités de prise en charge dans le Puy de Dôme versus ARA	28
3.8 Les lieux de prise en charge dans le Puy de Dôme versus ARA	28
4. Synthèse	30
Annexe	32
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"	32
Détail des intervenants par type de SOS et de structures	33

1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

4 types de questionnaires conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

Cet état des lieux est un 1^{er} exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.

3. Analyse de l'offre en SOS dans le Puy de Dôme

Dans le Puy de Dôme, sur **67 structures interrogées**, **36 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit un taux de réponse de 54 %.

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	6	100 % (6/6)
Ets associés	3	100 % (3/3)
Ets de SMR	17	35 % (6/17)
Associations	10	100 % (10/10)
Structures APA	30	33 % (10/30)
DAPAP	1	100 % (1/1)
Total	67	54 % (36/67)

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer et associés est de **100 %** (9/9).

3.1 Typologie des répondants

Sur les **36 structures** ayant répondu à l'enquête dans le Puy de Dôme, **33 proposent des SOS** dont les 9 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et associés et 4 établissements de SMR. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	100 % (6/6)
Ets associés	100 % (3/3)
Ets de SMR	67 % (4/6)
Associations	90 % (9/10)
Structures APA	100 % (10/10)
DAPAP	100 % (1/1)
Total	92 % (33/36)

Soit :

- **13 établissements sanitaires** dont les 9 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et associés et 4 établissements de SMR,
- **9 associations,**
- **10 structures APA et 1 DAPAP.**

3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS dans le Puy de Dôme

Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

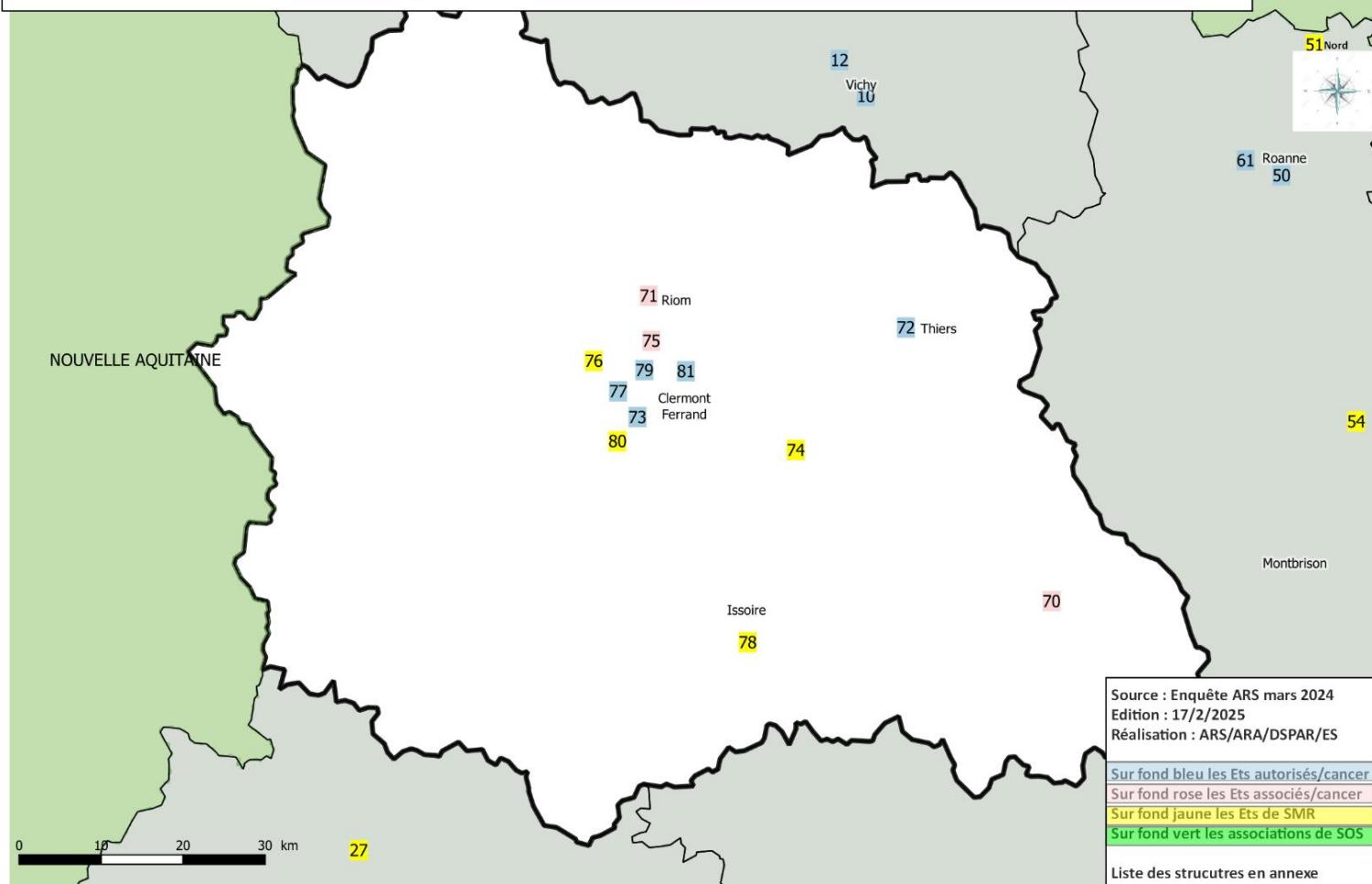
- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes. Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

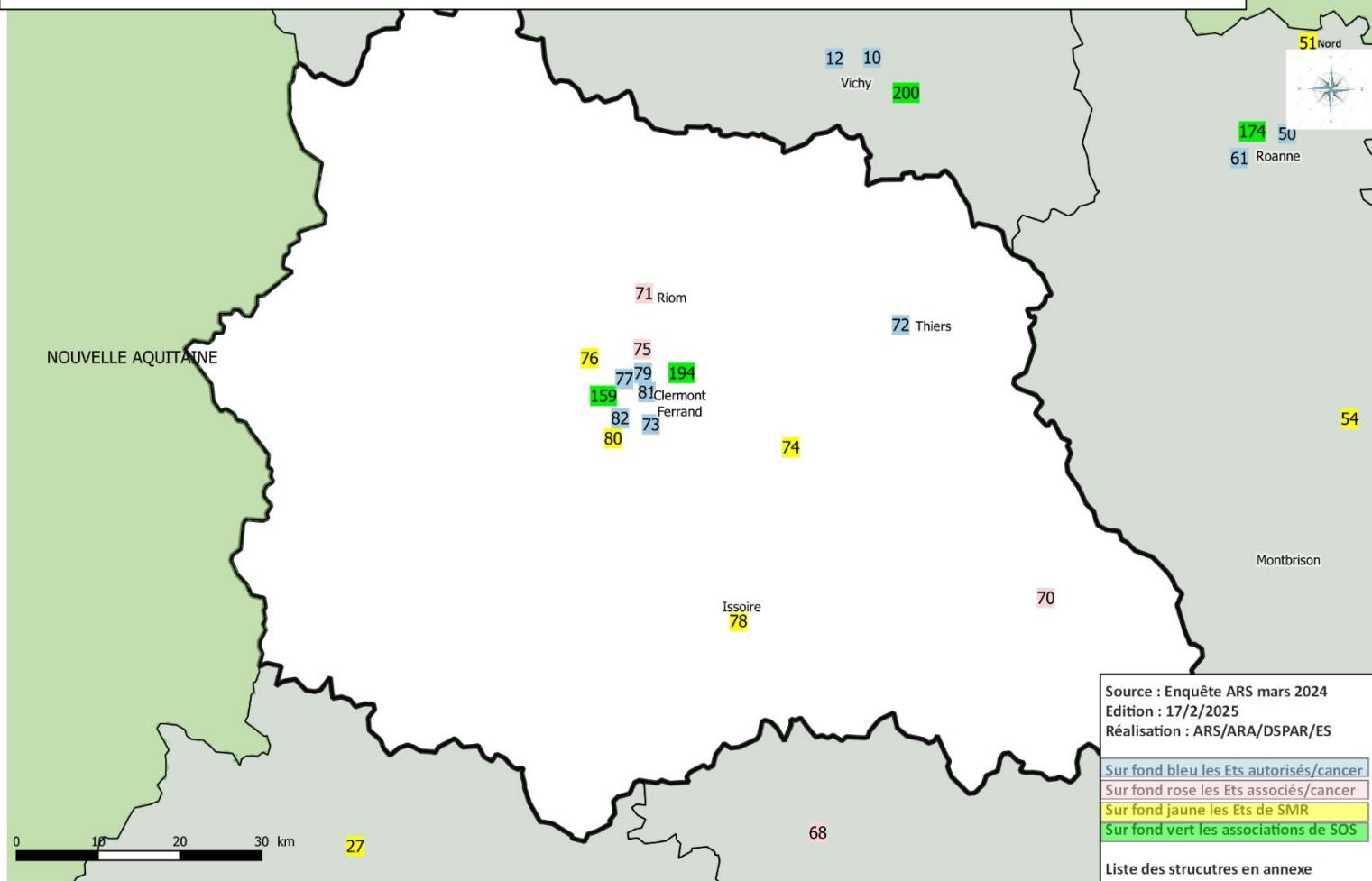
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Prise en charge de la douleur du patient - PUY-DE-DOME



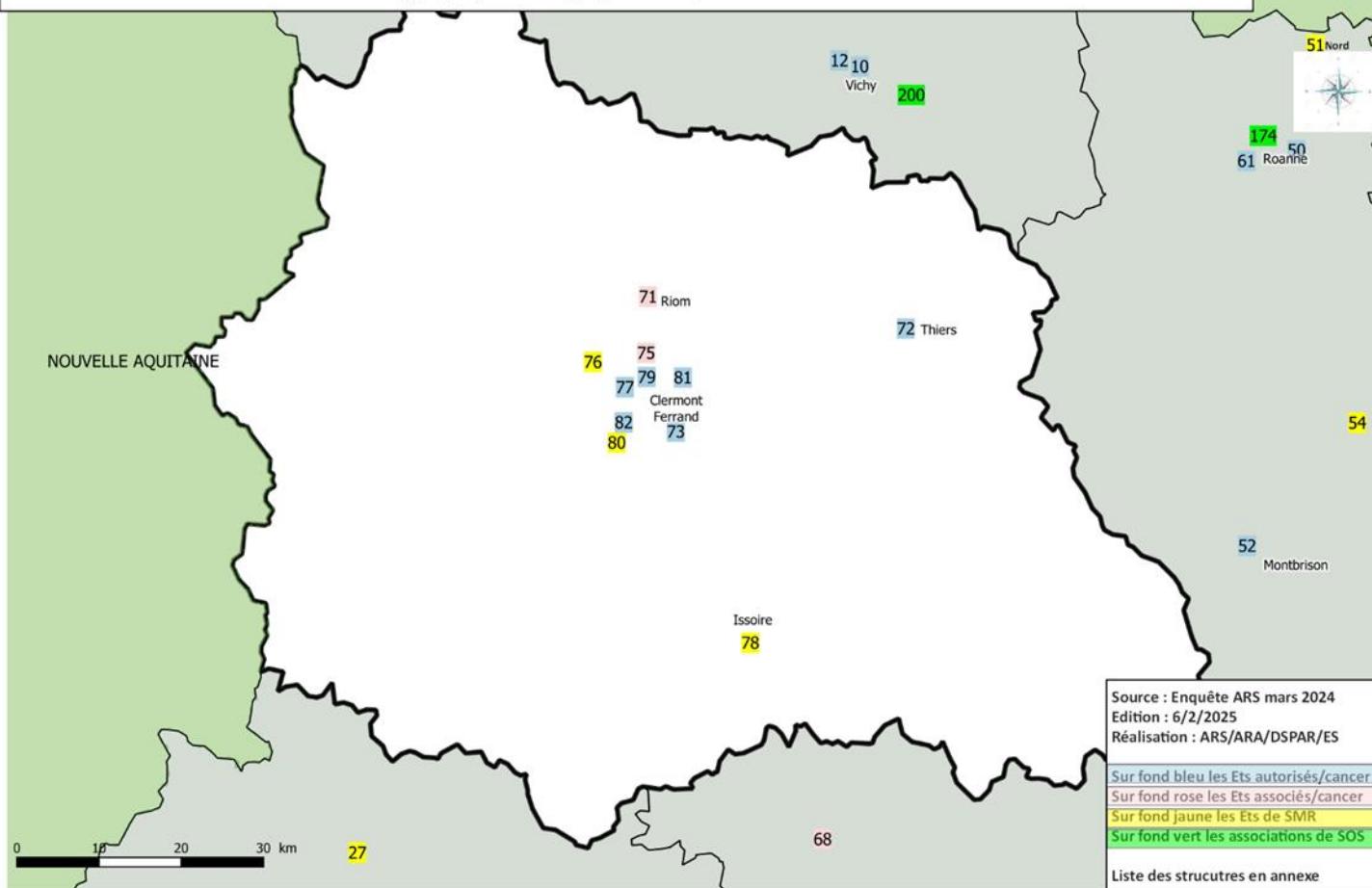
Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	SMR	74	630000560	CH Billom
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	Ets_Ass	70	630000412	CH d'Ambert	SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	79	630780369	Clinique de la Plaine	Ets_Ass	75	630010296	HAD 63 - Service HAD	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Diététique & Nutrition - PUY-DE-DOME



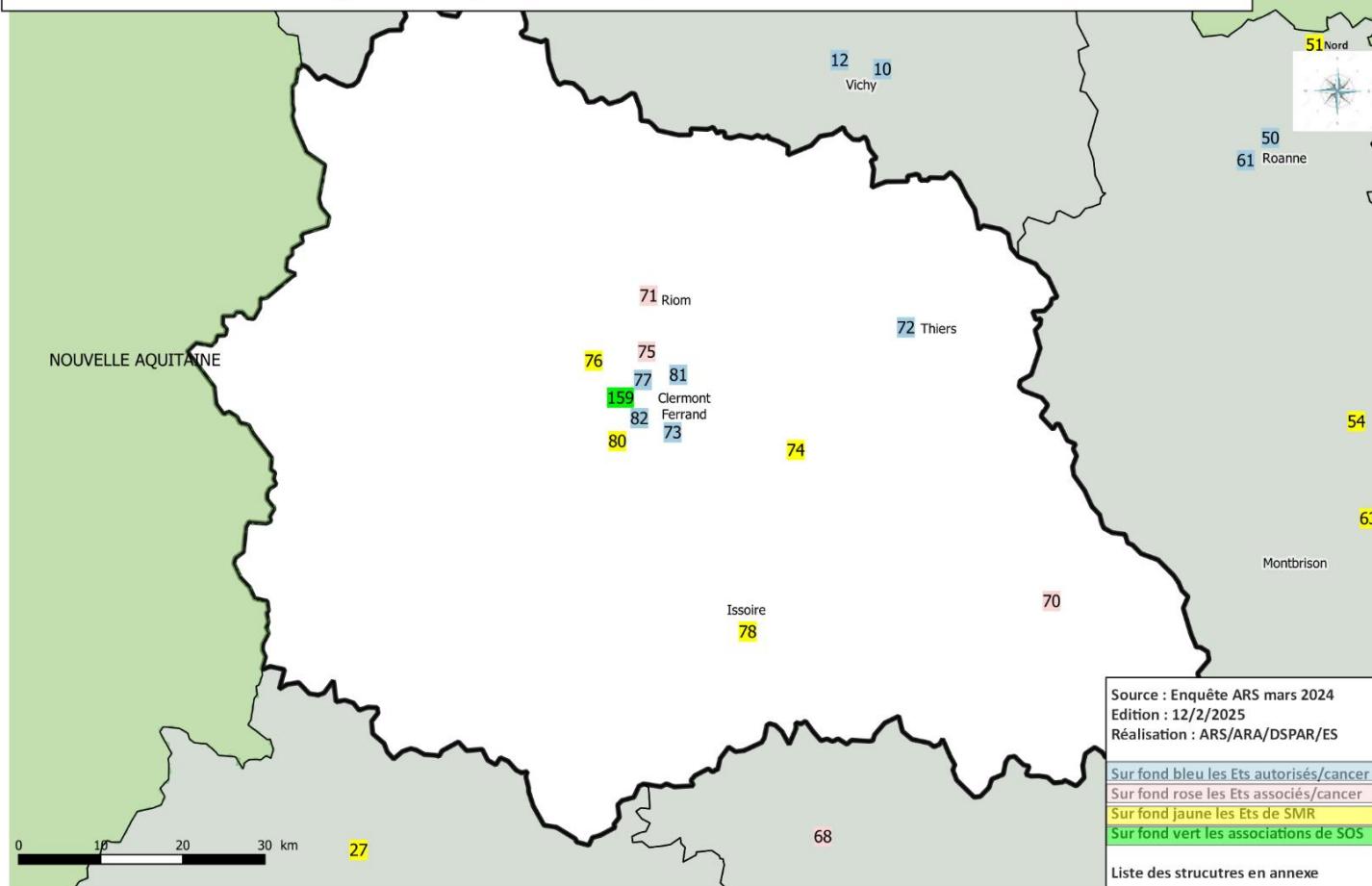
Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	Ets_Aut	82	630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie	SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	Ets_Ass	70	630000412	CH d'Ambert	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Aut	79	630780369	Clinique de la Plaine	Ets_Ass	75	630010296	HAD 63 - Service HAD	Asso	159		Comité dép. 63 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	SMR	74	630000560	CH Billom	Asso	194		L'Oasis des Dômes

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge psychologique du patient - PUY-DE-DOME



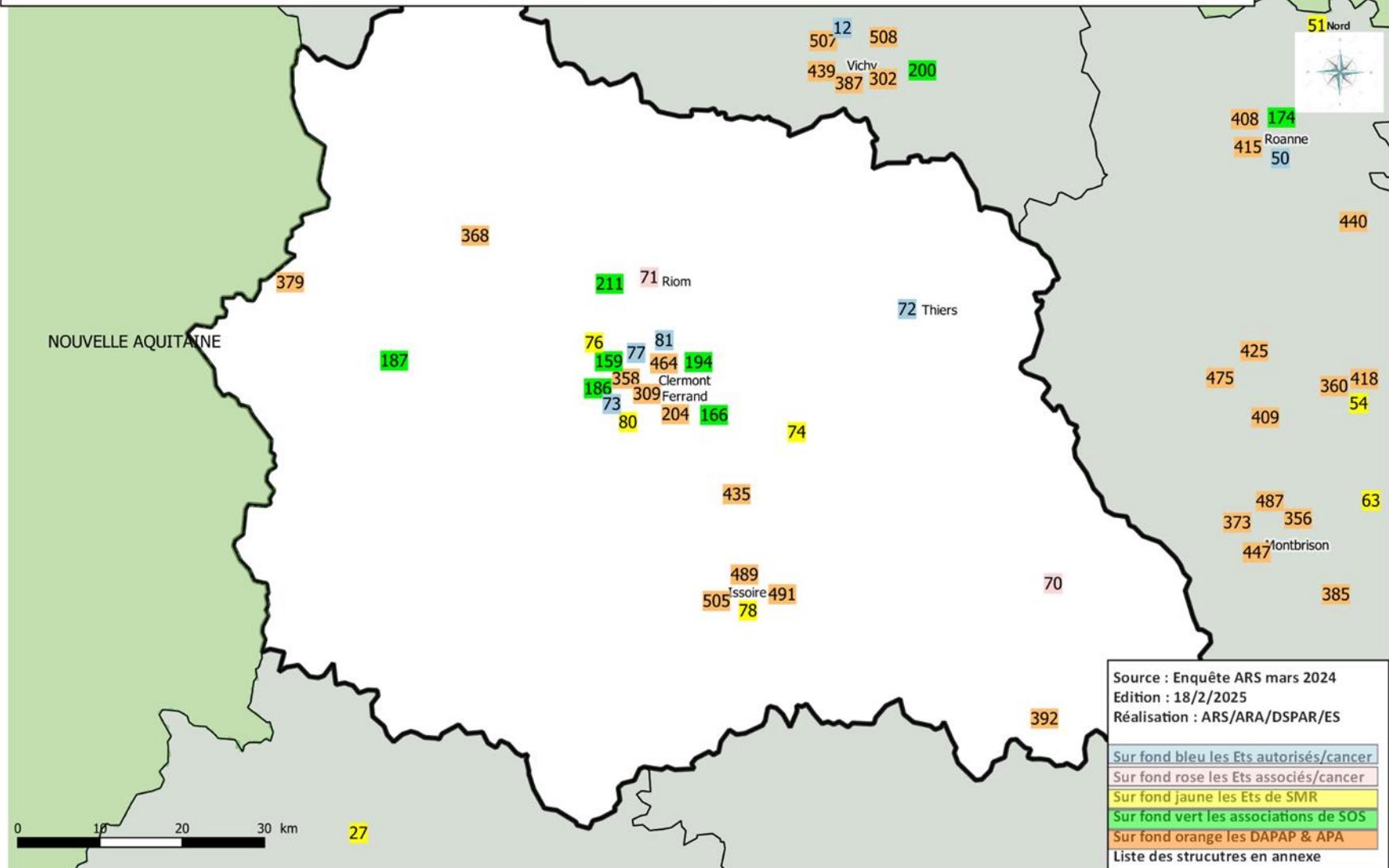
Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	Ets_Ass	75	630010296	HAD 63 - Service HAD
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
Ets_Aut	79	630780369	Clinique de la Plaine	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Aut	82	630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - PUY-DE-DOME



Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	Ets_Ass	75	630010296	HAD 63 - Service HAD
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	SMR	74	630000560	CH Billom
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	82	630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Ass	70	630000412	CH d'Ambert	Asso	159		Comité départemental 63 - Ligue contre le cancer
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom				

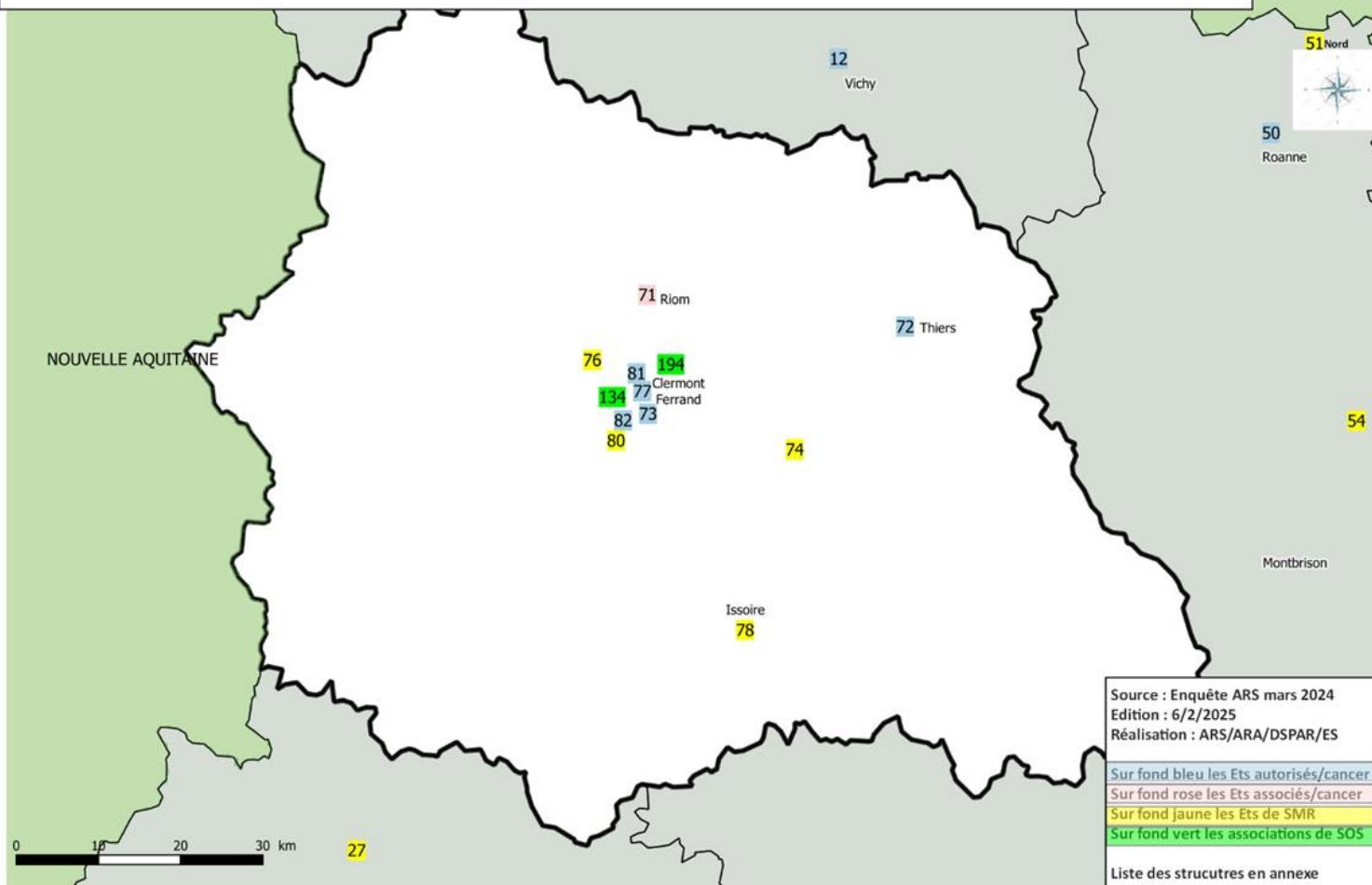
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - PUY-DE-DOME



Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63
Ets_Ass	70	630000412	CH d'Ambert
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom
SMR	74	630000560	CH Billom
SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Asso	159		Comité dép. 63 - Ligue contre le cancer
Asso	166		Des filles au sommet
Asso	186		La Rapière de Chamalières
Asso	187		Les Amazones
Asso	194		L'Oasis des Dômes
Asso	211		Volvic Escrime Club
APA	204		Elancia Clermont
APA	309		DAPAP 63
APA	358		Beoform
APA	368		Casga Natation
APA	379		Cercle Sportif Cantonal des Hautes Combrailles
APA	392		Comité Régional Sport en Milieu Rural
APA	435		Judo Club Vicomtois
APA	464		OMS - Espace Sport Santé (Maison Sport Santé)
APA	489		Sport et santé pour tous 63
APA	491		Sport Santé Plus
APA	505		US Issoire Natation

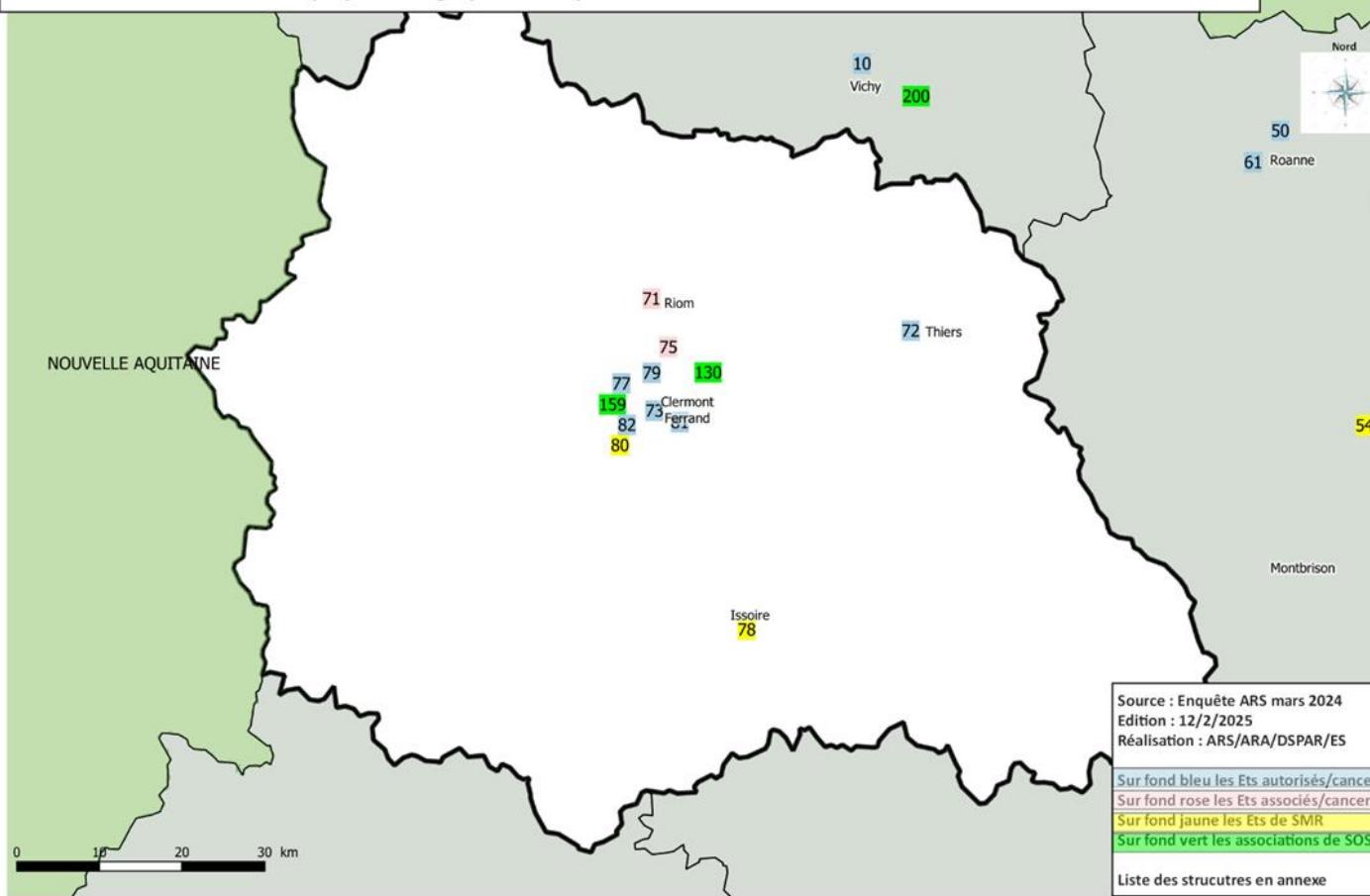
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Conseils d'hygiène de vie - PUY-DE-DOME



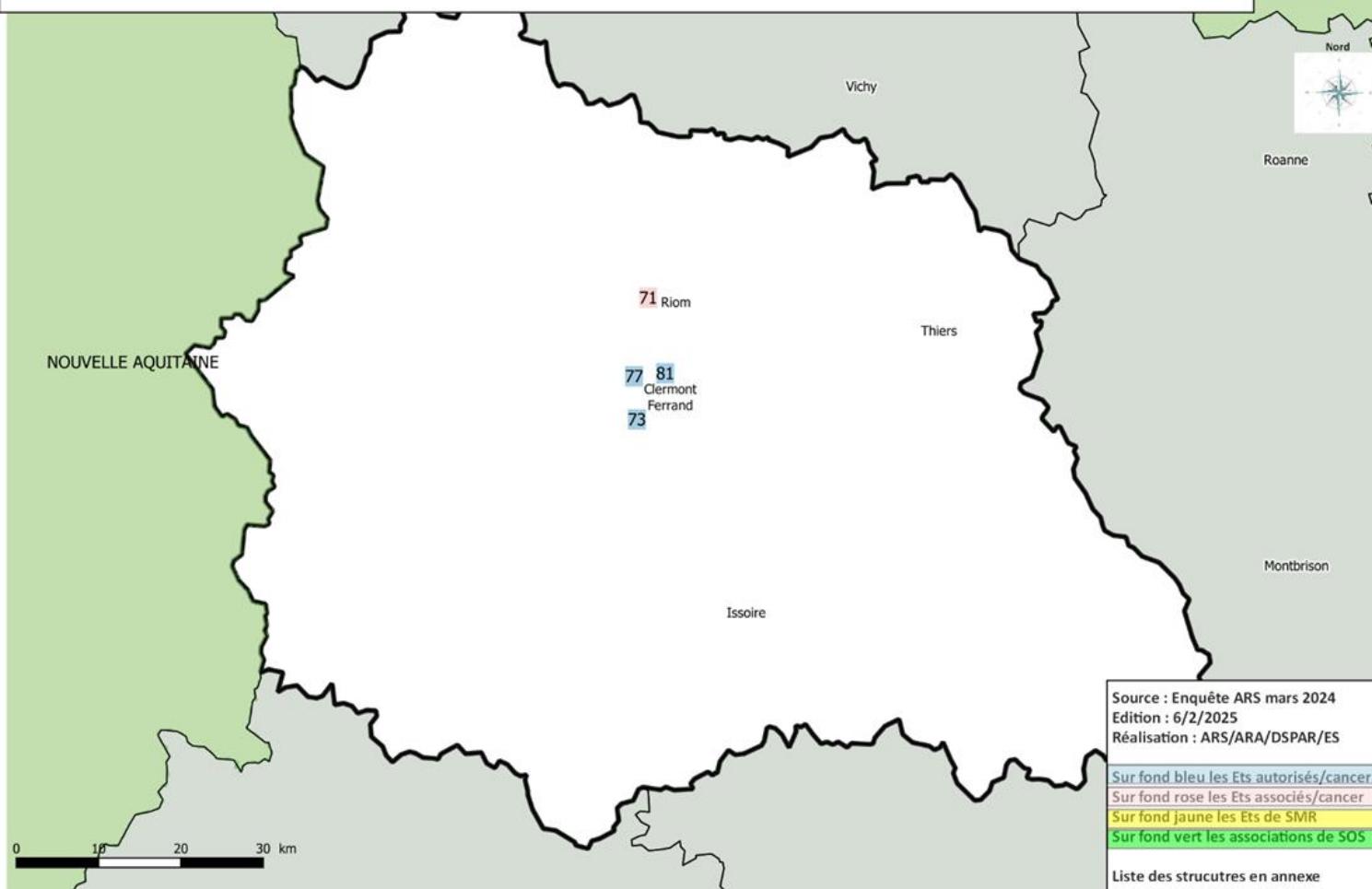
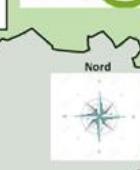
Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	SMR	74	630000560	CH Billom
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	SMR	76	630780179	SSR Altéris de Chanat La Mouteyre
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Aut	82	630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie	Asso	134		ARSE Auvergne
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom	Asso	194		L'Oasis des Dômes

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Soutien psychologique des proches & aidants - PUY-DE-DOME



Ets_Aut	72	630000446	CH de Thiers	Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	Ets_Ass	72	630010296	HAD 63 - Service HAD
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	SMR	78	630780310	Clinéa - Clinique Les Sorbiers
Ets_Aut	79	630780369	Clinique de la Plaine	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	Asso	130		Aide aux Enfants en Traitement contre le cancer en Auvergne
Ets_Aut	82	630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie	Asso	159		Comité dép. 63 - Ligue contre le cancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Préservation de la fertilité - PUY-DE-DOME



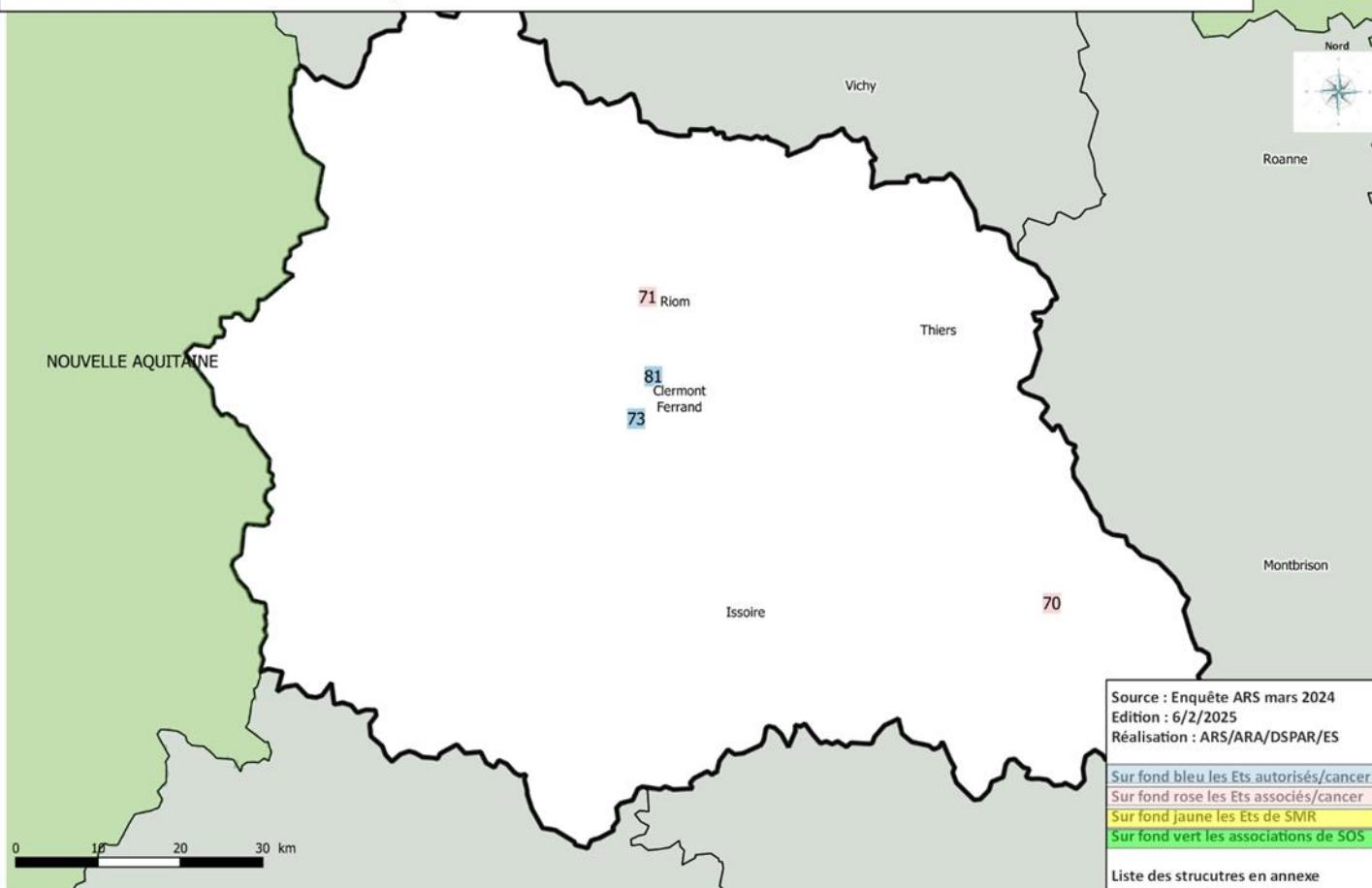
Source : Enquête ARS mars 2024
Edition : 6/2/2025
Réalisation : ARS/ARA/DSPAR/ES

Sur fond bleu les Ets autorisés/cancer
Sur fond rose les Ets associés/cancer
Sur fond jaune les Ets de SMR
Sur fond vert les associations de SOS

Liste des structures en annexe

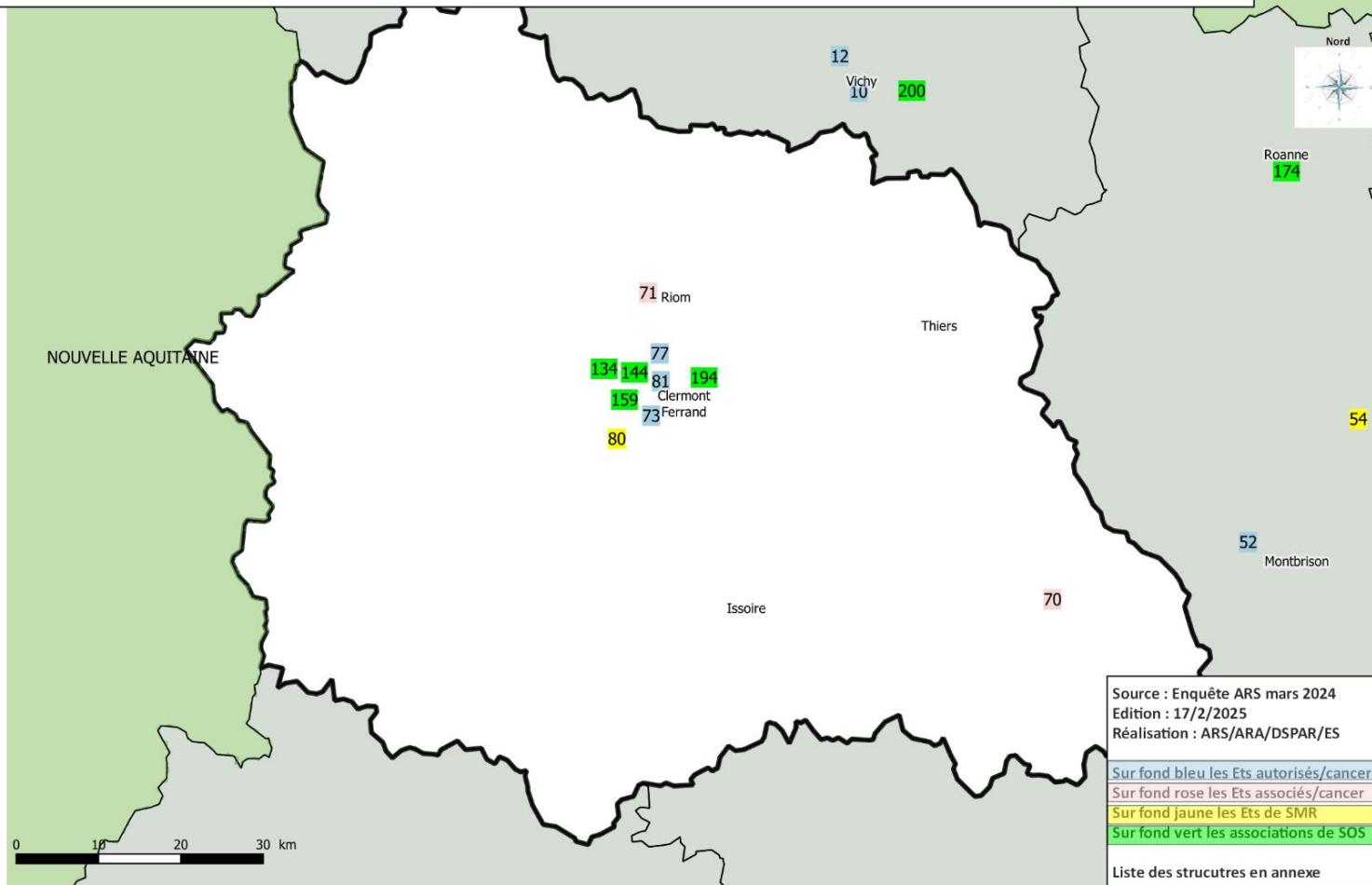
Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge des troubles de la sexualité - PUY-DE-DOME



Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63
Ets_Ass	70	630000412	CH d'Ambert
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom

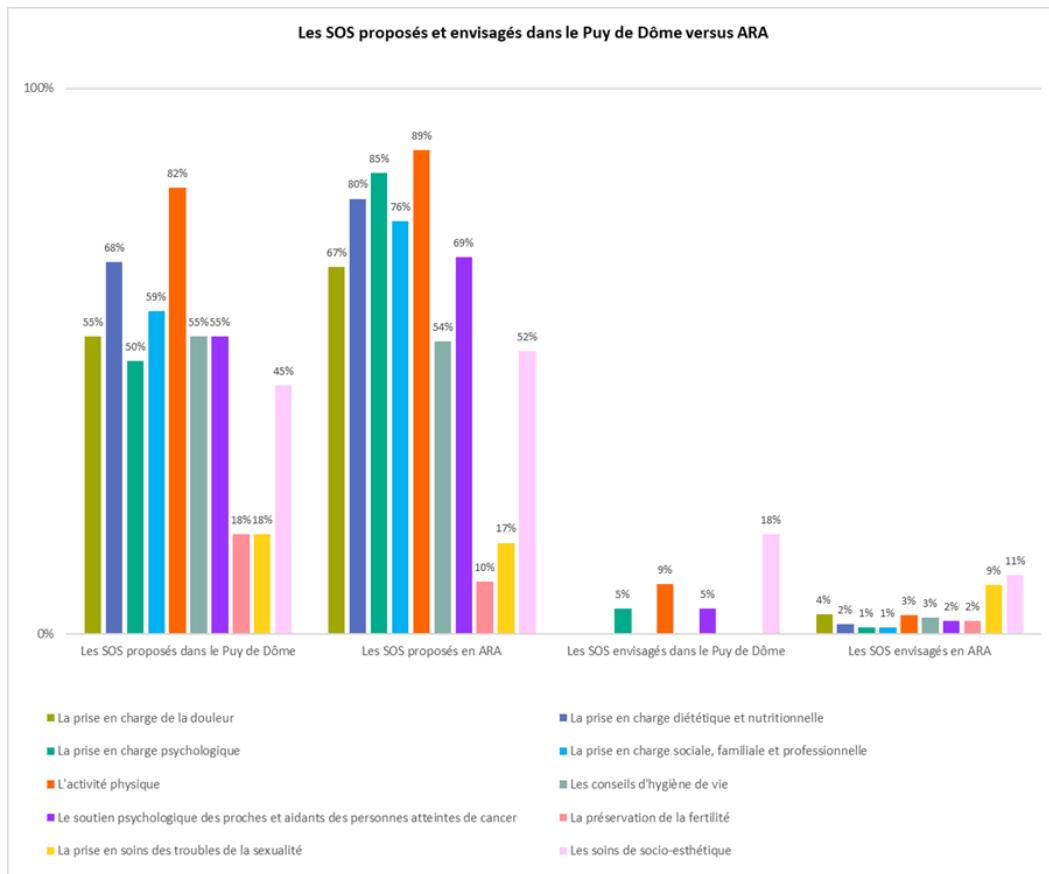
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023
Prise en charge des soins de socio-esthétique - PUY-DE-DOME



Ets_Aut	73	630000479	Centre Lutte Contre le Cancer J. Perrin	SMR	80	630780526	SSR Les Sapins
Ets_Aut	77	630780211	Pôle Santé République	Asso	134		ARSE Auvergne
Ets_Aut	81	630781268	Hôpital Estaing - CHU63	Asso	144		Les Volcaniques d'Auvergne
Ets_Ass	71	630000438	CH de Riom	Asso	159		Comité dép. 63 - Ligue contre le cancer
Ets_Ass	72	630010296	HAD 63 - Service HAD	Asso	194		L'Oasis des Dômes

3.3 Les SOS proposés et envisagés dans le Puy de Dôme versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Etablissements sanitaires	12	13	11	12	10	10	10	4	4	6
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	5	6	6	5	4	5	6	3	2	3
Associations		2		1	6	2	2			4
APA/DAPAP					11					
Total général Puy de Dôme	12	15	11	13	27	12	12	4	4	10

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent.

Concernant le socle de base de 4 SOS, sur les 9 établissements autorisés au traitement du cancer et associés du territoire, 8 proposent la prise en charge de la douleur la prise en charge psychologique, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et la prise en charge diététique et nutritionnelle. La prise en charge psychologique est proposée par les 9 établissements autorisés au traitement du cancer et associés.

Le département se situe **au-dessus ou autour de la moyenne régionale** pour :

- Les conseils d'hygiène de vie, avec une offre départementale de 55 % pour une offre régionale de 54 %. Cela représente 12 structures, dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer, un établissement associé, 4 établissements de SMR et 2 associations.
- La préservation de la fertilité avec une offre à hauteur de 18 % versus 10 % au niveau régional. Cela concerne 3 établissements autorisés au traitement du cancer et un établissement associé.
- La prise en soins des troubles de la sexualité avec une offre départementale de 18% pour une offre régionale de 17 %. Cela concerne 2 établissements autorisés au traitement du cancer et 2 établissements associés.

Le département du Puy de Dôme se situe **globalement en-dessous de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour **7 SOS sur 10**, avec :

- 12 structures proposant une prise en charge de la douleur dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer, soit **56 % des établissements autorisés et associés**, 3 établissements associés et 4 établissements de SMR, représentant une offre territoriale de 55 % pour une offre régionale de 67 %.
- 15 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont 6 établissements autorisés au traitement du cancer, 3 établissements associés, 2 associations et 4 établissements de SMR, représentant une offre départementale de 68 % pour une offre régionale de 80 %.
- 11 structures proposant une prise en charge psychologique, dont 6 établissements autorisés au traitement du cancer, 2 établissements associés et 3 établissements de SMR représentant une offre départementale de 50 % pour une offre régionale de 85 %.
- 13 structures proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle, dont 5 établissements autorisés au traitement du cancer, 3 établissements associés, 4 établissements de SMR et une association, représentant une offre départementale de 59 % pour une offre régionale de 76 %.
- 27 structures proposant l'activité physique, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer, 2 établissements associés, 4 établissements de SMR, 6 associations et 11 structures APA/DAPAP, représentant une offre départementale de 82 % pour 89 % au niveau régional.
- 12 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont 6 établissements autorisés au traitement du cancer, 2 établissements associés, 2 établissements de SMR et 2 associations représentant une offre départementale de 55 % pour une offre régionale de 69 %.
- 10 structures proposant les soins de socio-esthétiques, dont 3 établissements autorisés au traitement du cancer, 2 établissements associés, un 1 établissement de SMR et 4 associations représentant une offre départementale de 45 % pour une offre régionale de 52 %.

Dans le Puy de Dôme, 6 structures envisagent de développer 4 SOS qu'elles ne proposent pas :

- Un établissement de SMR envisage de développer la prise en charge psychologique, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et les soins de socio-esthétique.
- Un établissement autorisé au traitement du cancer, un second établissement de SMR et l'une des associations envisagent également de développer les soins de socio-esthétique.
- Un établissement associé et 2 associations envisagent de développer l'activité physique.

- **On constate dans le Puy de Dôme, que 6 établissements autorisés au traitement du cancer et associés sur 9 proposent les 4 SOS du socle de base.** 3 établissements autorisés au traitement du cancer et associés proposent 3 des 4 SOS du socle de base. Aucun d'eux n'envisage de développer le SOS qu'il ne propose pas, à savoir : la prise en charge de la douleur, la prise en charge psychologique et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle.

Finess	Raison sociale	Propose la prise en charge de la douleur	Envisage la prise en charge de la douleur	Propose la prise en charge diététique et nutritionnelle	Envisage la prise en charge diététique et nutritionnelle	Propose la prise en charge psychologique	Envisage la prise en charge psychologique	Propose la prise en charge sociale, familiale et professionnelle	Envisage la prise en charge sociale, familiale et professionnelle
630000446	CH de Thiers	Oui		Oui		Oui		Oui	
630000479	Centre Lutte contre le cancer J. Perrin	Oui		Oui		Oui		Oui	
630780211	Pôle Santé République	Oui		Oui		Oui		Oui	
630780369	Clinique de la Plaine	Oui		Oui		Oui		Non	Non
630781268	Hôpital Estaing - CHU63	Oui		Oui		Oui		Oui	
630781839	Hôpital Privé La Châtaigneraie	Non	Non	Oui		Oui		Oui	
630000412	CH d'Ambert	Oui		Oui		Non	Non	Oui	
630000438	CH de Riom	Oui		Oui		Oui		Oui	
630010296	HAD 63 - Service HAD	Oui		Oui		Oui		Oui	

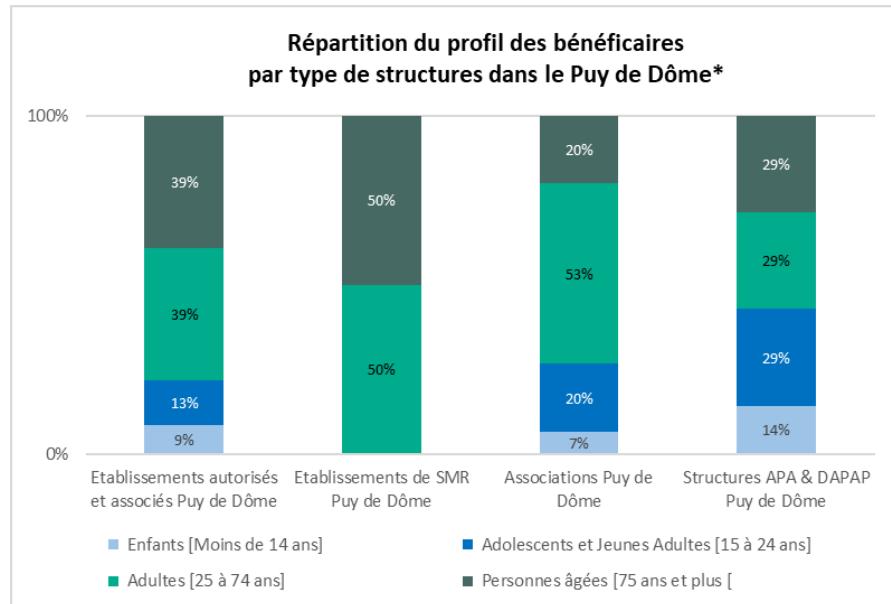
*Ets associés

3.4 Le profil des bénéficiaires dans le Puy de Dôme versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 33 structures du Puy de Dôme, 32 ont déclaré des bénéficiaires, dont 9 structures APA sur 10 :

- 5 structures APA, un établissement autorisé au traitement du cancer, un établissement associé et une association prennent en charge les enfants de moins de 14 ans ;
- 10 structures APA/DAPAP, 2 établissements autorisés au traitement du cancer et 1 établissement associé et 3 associations prennent en charge les AJA ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 10 structures APA/DAPAP, les 9 établissements autorisés au traitement du cancer et associés, les 4 établissements de SMR et 8 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 10 structures APA/DAPAP, les 9 établissements autorisés au traitement du cancer et associés, les 4 établissements de SMR et 3 associations.

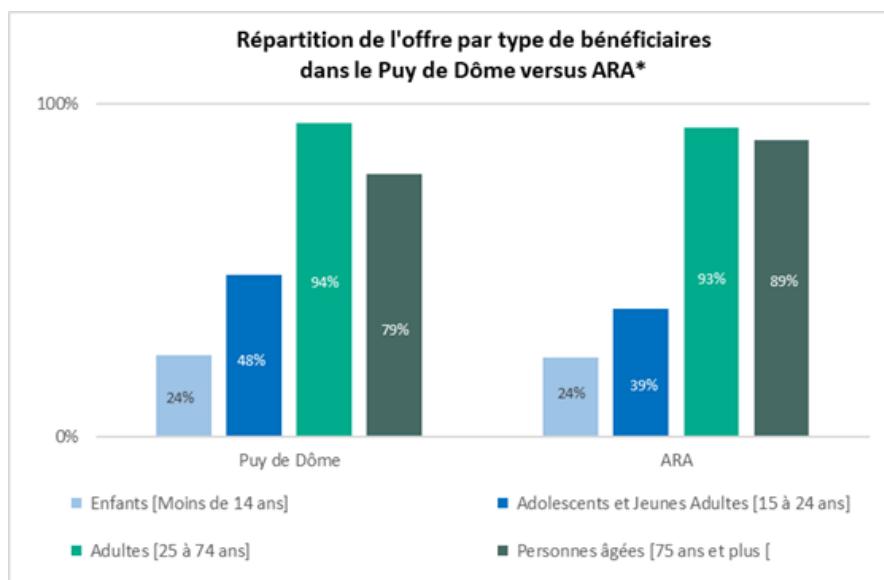


* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 2 Ets, autorisé et associé, ont déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 23 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés et associés, ce qui représente une offre de 9 %).

L'offre en SOS s'adresse davantage aux adultes de 25 à 74 ans qu'aux personnes âgées de 75 ans. Les associations du puydomoises prennent en charge de façon prédominante les adultes (53%). La totalité des 9 établissements sanitaires propose une offre en SOS aux adultes.

L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à parts égales aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans. L'offre des structures APA/DAPAP et des établissements autorisés et associés s'adresse entre 29 et 39 % aux personnes âgées de 75 ans et plus.

L'offre en SOS s'adressant aux enfants de moins de 14 ans est surtout portée par les structures APA/DAPAP (14 %). L'offre des associations est de 7 %, inférieure à celle des établissements autorisés au traitement du cancer et associés qui est de 9 %. La part des AJA est la plus importante, avec 29 % de l'offre, dans les structures APA/DAPAP, versus les autres structures (13 à 20 %).



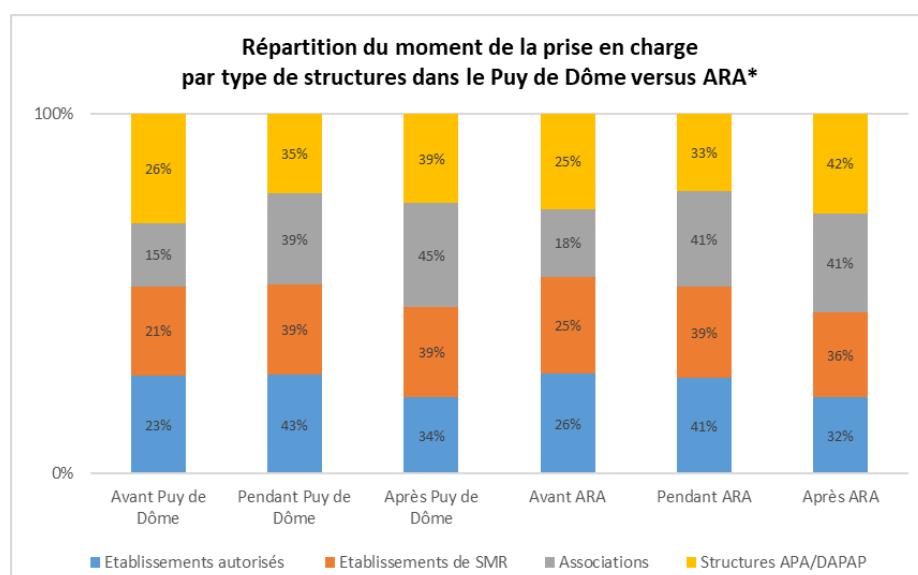
* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

94 % des structures du Puy de Dôme proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale (93 %). 79 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département en-dessous de l'offre régionale de 89 %.

L'offre des structures puydomoises à destination des enfants et des AJA est bien supérieure à celle de la région avec 72 % des structures du département proposant une prise en charge en SOS à destination de ces bénéficiaires versus 63 % en ARA. Ceci s'explique par le fait que la prise en charge en SOS des enfants et des AJA atteints de cancer des 3 autres départements de l'ex-Auvergne est assurée sur Clermont-Ferrand.

3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans le Puy de Dôme versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 35 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés et associés dans le Puy de Dôme sur un total de 149 réponses avant/pendant/après, soit 23 %)

Dans le Puy de Dôme, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.

On constate que **l'offre puydomoise avant le traitement est inférieure à l'offre régionale, en établissements autorisés et associés 23 % versus 26 %, en établissements de SMR 21 % versus 25 % et en associations 15 % versus 18 %.**

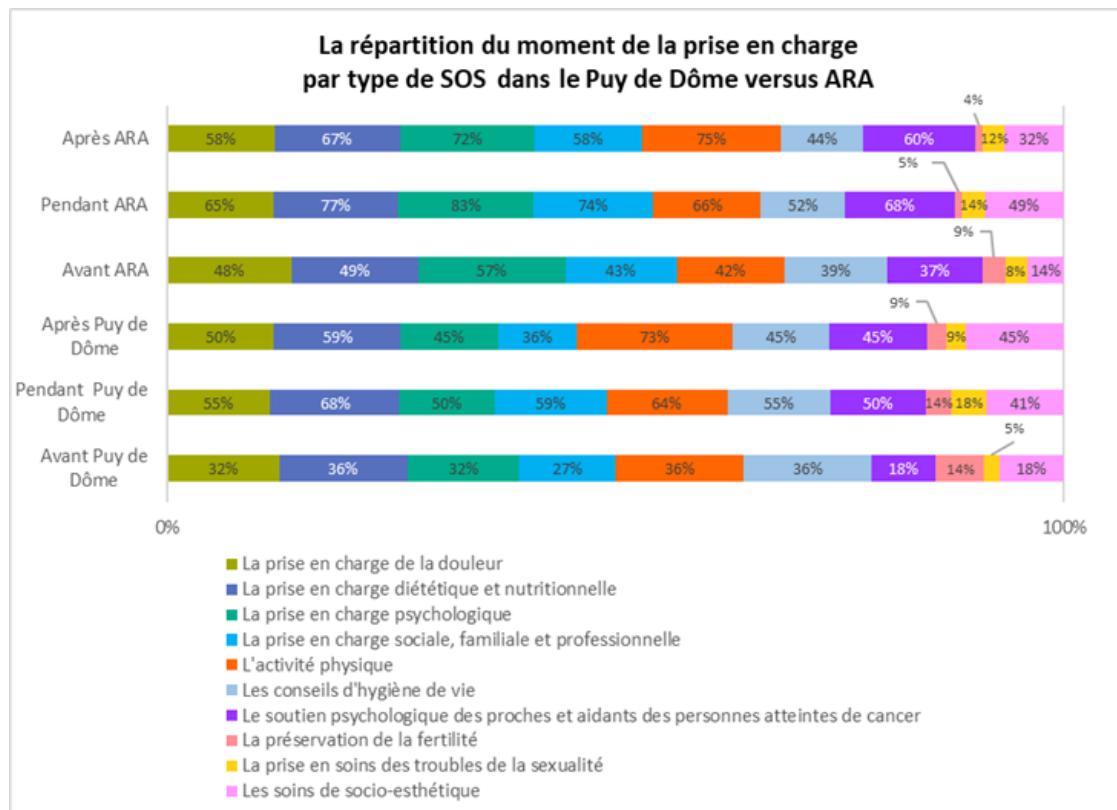
Pendant le traitement, l'offre en établissements autorisés et associés, en Ets de SMR, en associations et en structures APA/DAPAP est **globalement similaire** à l'offre régionale.

L'offre après le traitement est similaire voire supérieure à l'offre régionale en **établissements autorisés et associés** (34 % versus 32 %), **en établissements de SMR** (39 % versus 36 %) **et en associations** (45 % versus 41 %).

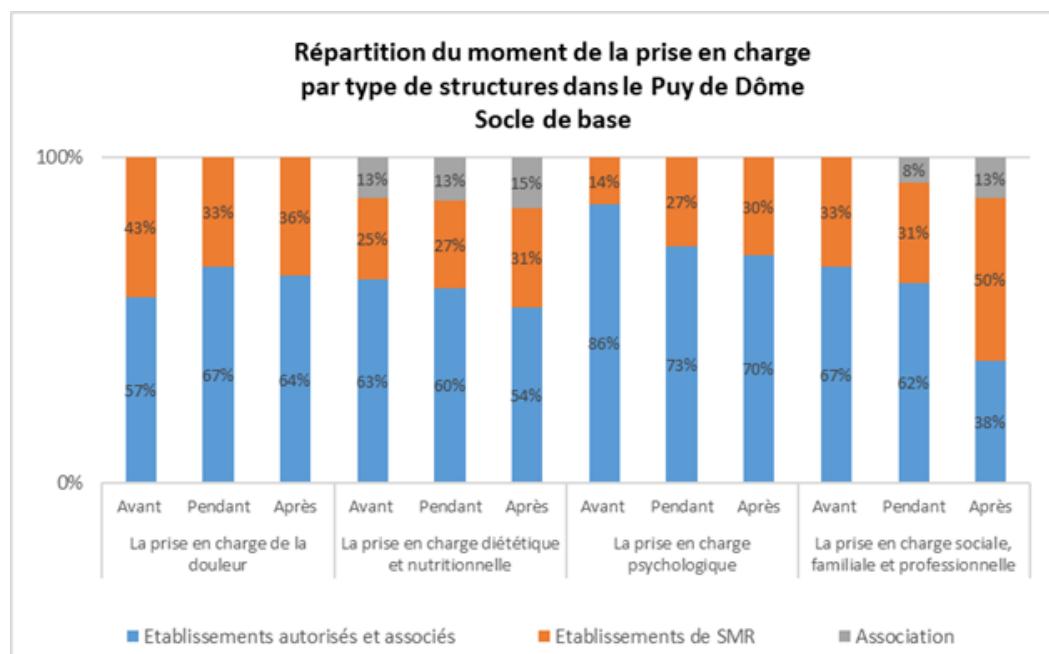
Toutes structures confondues, l'offre par SOS dans le Puy de Dôme fait apparaître que les 4 SOS du **socle de base** sont plutôt proposés pendant le traitement. Il en est de même pour les conseils d'hygiène de vie, le

soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et la prise en soins des troubles de la sexualité. L'activité physique et les soins de socio-esthétique sont plutôt proposés après le traitement.

La préservation de la fertilité est proposée dans la même proportion avant et pendant le traitement.



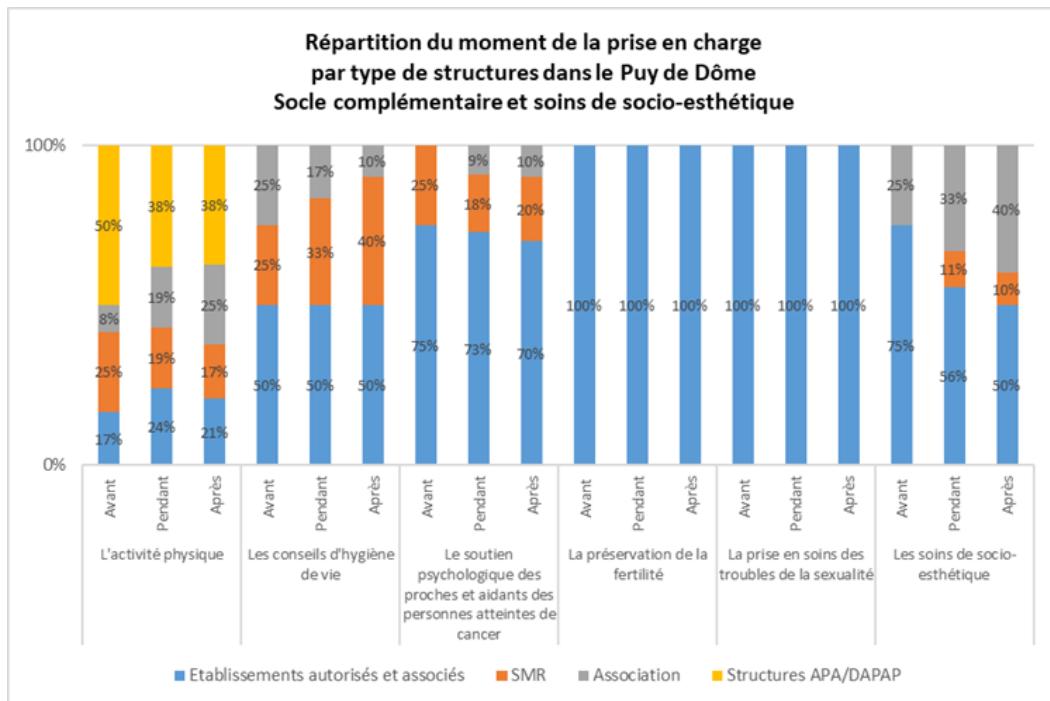
Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés et associés aux trois phases du traitement. La prise en charge de la douleur est proposée plutôt pendant et après le traitement ; les 3 autres SOS sont plutôt proposés avant et pendant le traitement.



Les établissement de SMR proposent la prise en charge de la douleur plutôt avant et après le traitement et les 3 autres SOS, pendant et après le traitement. Les associations assurent dans 15 % des cas la prise en charge

diététique et nutritionnelle après le traitement (13 % avant et pendant) et dans 13 % des cas la prise en charge sociale, familiale et professionnelle après le traitement.

Aucune association ne propose la prise en charge psychologique.



Dans le Puy de Dôme, tous les SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée plutôt avant le traitement par les structures APA/DAPAP et les établissements de SMR. A noter que 2 structures APA n'ont pas répondu à la question.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés dans une proportion identique (50 %) aux 3 phases du traitement par les établissements autorisés au traitement du cancer et associés ; les établissements de SMR les proposent plutôt après et les associations plutôt avant le traitement.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé majoritairement par les établissements autorisés et associés aux 3 phases du traitement ; les établissements de SMR interviennent plutôt avant le traitement et les associations interviennent pendant et après le traitement.

La préservation de la fertilité et la prise en soins des troubles de la sexualité sont proposées uniquement par les établissements autorisés et associés aux 3 étapes du traitement.

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés majoritairement avant le traitement par les établissements autorisés et associés ; pendant et après le traitement par les établissements de SMR et les associations.

3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans le Puy de Dôme

→ Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?

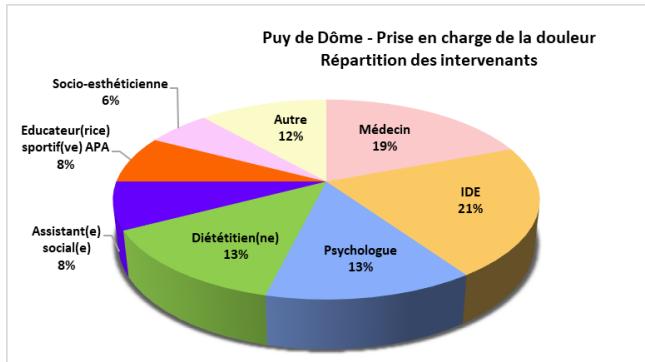
→ Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 10 Ets sur 22 structures (Ets + associations) déclarent un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 45 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 19 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
 - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
 - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE puydomois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

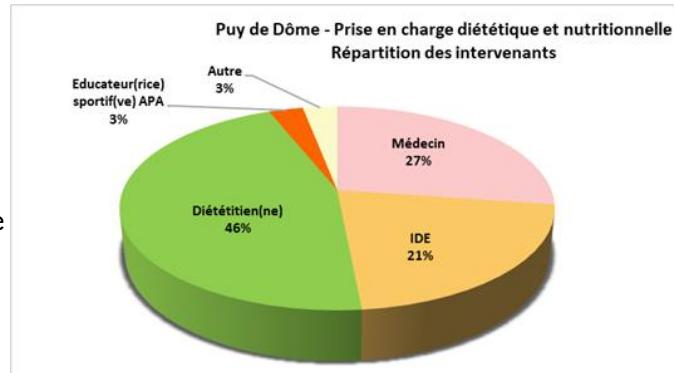
	Nombre d'établissements autorisés, associés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Puy de Dôme	10	77%	9	69%	6	46%	5	38%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Puy de Dôme	11	85%	7	54%	4	31%	3	23%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%



Les professionnels intervenant sur la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé du Puy de Dôme et sont principalement des médecins et des IDE à 19 % et 21 %. Des psychologues et des diététicien(ne)s interviennent dans la même proportion (13 %). On constate que toutes les catégories de professionnels interviennent dans la prise en charge de la douleur.

Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, seul(e)s des diététicien(ne)s, interviennent également en associations.

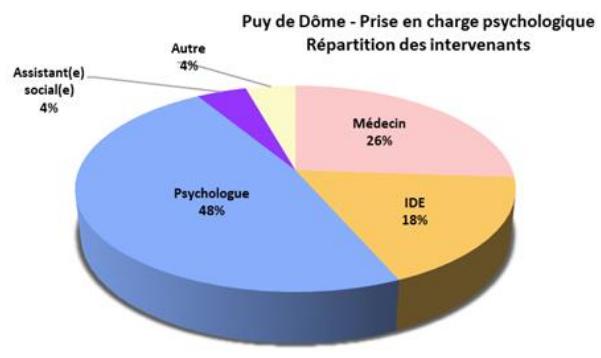
Le pourcentage de professionnels de la diététique et de la nutrition intervenant pour ce SOS se situe au-dessus de la moyenne régionale qui est de 40 %.



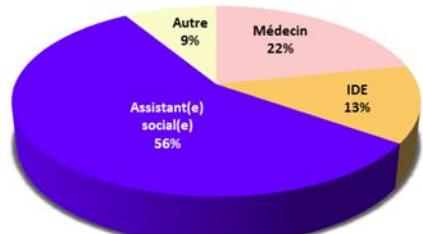
Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS à hauteur de 48 % des cas.

Ce pourcentage est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.

Tous les professionnels interviennent uniquement dans les établissements sanitaires.



Puy de Dôme - Prise en charge sociale, familiale et professionnelle
Répartition des intervenants



Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 56 % des cas.

Ce pourcentage est inférieur à la moyenne régionale qui est de 62 %.

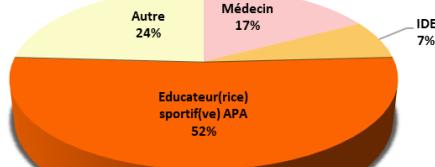
Aucun psychologue n'intervient pour cette prise en charge.

Concernant les SOS du socle complémentaire proposés dans le Puy de Dôme, on note que les médecins et les IDE, interviennent systématiquement, hormis dans les soins de socio-esthétique, comme au niveau régional.

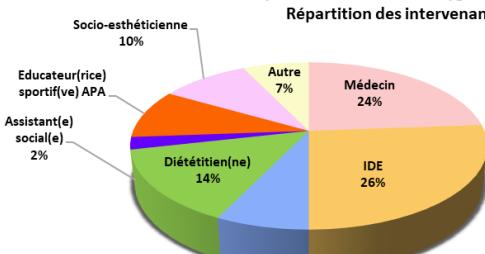
Pour la préservation de la fertilité, les psychologues interviennent à 12 %. Un psychologue onco-sexologue ainsi que la plate-forme de préservation de la fertilité (PREFERA) permettant d'orienter les patients vers le CHU sont répertoriés dans la catégorie "Autre".

Dans la prise en soins des troubles de la sexualité, les psychologues interviennent à 13 % et dans catégorie "Autre", on trouve une équipe mobile de soutien et une manipulatrice radio formée à l'oncosexologie.

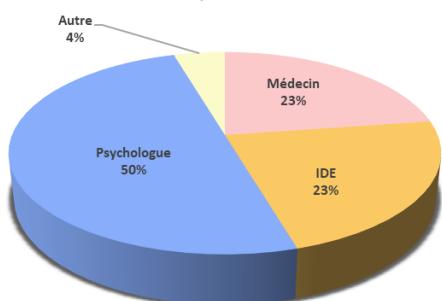
Puy de Dôme - Activité physique
Répartition des intervenants



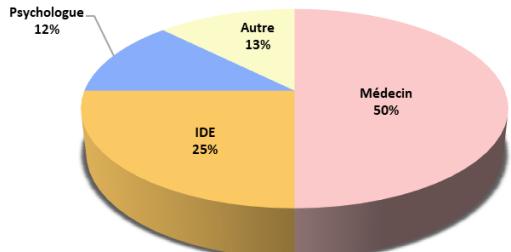
Puy de Dôme - Conseils d'hygiène de vie
Répartition des intervenants

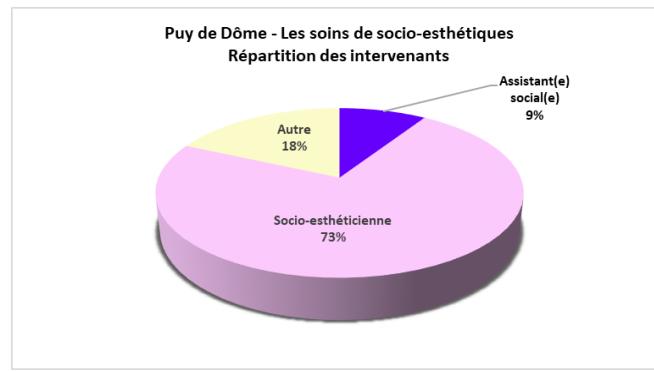
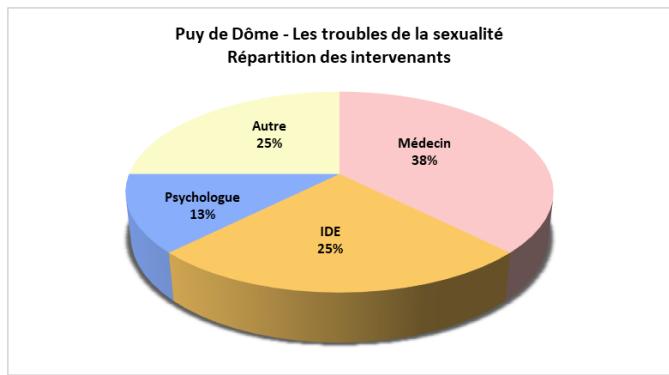


Puy de Dôme - Soutien psychologique des proches et aidants
Répartition des intervenants



Puy de Dôme - Préservation de la fertilité
Répartition des intervenants





Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans toutes les prises en charge dans le Puy de Dôme et en majorité dans les établissements autorisés au traitement du cancer.

Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. Dans le Puy de Dôme, des professionnels libéraux interviennent au sein des établissements :

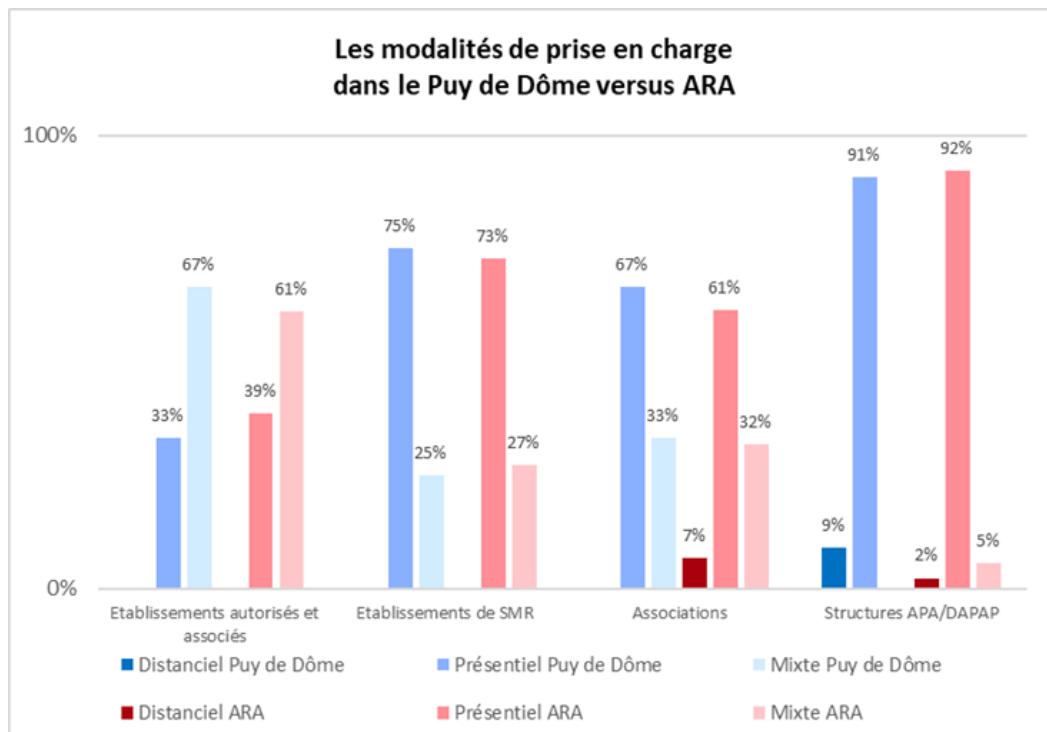
- Au titre de la prise en charge de la douleur dans un établissement autorisé au traitement du cancer, un établissement associé et 3 établissements de SMR ;
- Au titre de la prise en charge diététique et nutritionnelle, de l'activité physique, des conseils d'hygiène de vie et des soins de socio-esthétique, dans 3 établissements autorisés au traitement du cancer et 3 établissements de SMR ; à noter que les professionnelles de l'HJ AquaVie du CHU 63 interviennent dans ce SOS.
- Au titre de la prise en charge psychologique et du soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer dans un établissement autorisé ;
- Au titre de la prise en soins des troubles de la sexualité dans un établissement associé.

Des associations interviennent également au sein de 3 établissements autorisés, 2 établissements associés et un établissement de SMR pour la prise en charge de 9 SOS sur 10.

	Type Ets	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Centre de lutte contre le cancer J. Perrin	Autorisé	LCC 63 My Charlotte OnCOGITE	LCC 63	LCC 63	Services de mairie CARSAT CPAM	LCC 63 EPGV, Des filles au sommet, Amazones, Les Rubies de l'ASM, Karaté après cancer (maison des sports) ...	LCC 63	LCC 63	Centre CECOS	LCC 63
Pôle santé République	Autorisé					ASM vitalité				LCC 63
Hôpital Estaing – CHU 63	Autorisé					Pour APA pédiatrique : CAMI Pour APA AIA : Association MAYA				LCC 63
CH d'Ambert	Associé	LCC 63				LCC 63				LCC 63
CH de Riom	Associé	Equipe mobile soins palliatifs	HAD et prestataires à domicile			LCC 63				
Centre médical Les Sapins	SMR	ARSE Clermont Ferrand			Services de mairie CARSAT CPAM					

3.7 Les modalités de prise en charge dans le Puy de Dôme versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



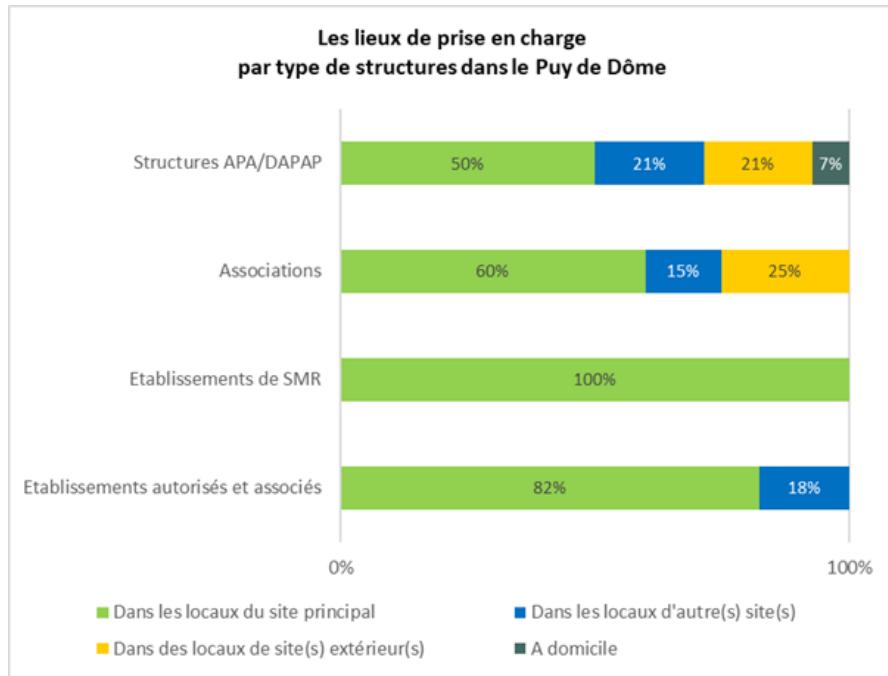
Le Puy de Dôme se situe **en-dessous** de la moyenne régionale pour **les prises en charge en présentiel** avec 67 % versus 75 % et **au-dessus** de la moyenne régionale pour **les prises en charge en mixte** (présentiel et distanciel) avec 30 % versus 22 % en région. En distanciel, le Puy de Dôme se situe autour de la moyenne régionale avec 3 % versus 2 % en région.

La prise en charge en **SOS mixte** concerne **67 % des établissements autorisés et associés** du Puy de Dôme, versus 61 % au niveau régional et 33 % **pour les associations** puydomoises versus 32 % en région.

Les **établissements de SMR** dispensent leur SOS **plutôt en présentiel** (75 % versus 73 % en région), les **structures APA/DAPAP** dispensent leurs SOS également **en présentiel** à 91 % se situant au niveau régional (92 %) mais pas du tout en mixte. Une structure APA dans le Puy de Dôme dispense l'activité physique **uniquement en distanciel**.

3.8 Les lieux de prise en charge dans le Puy de Dôme versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les **établissements autorisés et associés dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 82 % et les établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux**.

Les SOS ne sont proposés à domicile que par une structure APA. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est inférieure à la prise en charge régionale avec 25 % dans le Puy de Dôme contre 39 % en ARA pour les associations. Par contre la prise en charge **au sein des locaux principaux** des associations, de 60 % est **très supérieure** à la moyenne régionale de 33 %.

L'offre des structures APA/DAPAP est réalisée à 50 % dans les locaux du site principal et à 21 % dans des locaux l'autres sites et des locaux de sites extérieurs ou à domicile. La proportion de prise en charge à domicile est inférieure au niveau régional dans le Puy de Dôme (7 % versus 10 % en ARA).

4. Synthèse

Dans le Puy de Dôme, sur **67 structures interrogées**, **36 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas prises comptabilisées) soit **54 % de répondants**.

33/36 structures proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 17)

- **13 établissements sanitaires** dont les 9 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et associés et 4 établissements de SMR,
- **9 associations**,
- **10 structures APA et 1 DAPAP**.

L'offre en SOS dans le Puy de Dôme se situe **en-dessous de la moyenne régionale** concernant 7 SOS proposés sur 10, dont la **prise en charge de la douleur, la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge psychologique, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et l'activité physique**, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et les soins de socio-esthétique.

Trois SOS se situent **autour ou au-dessus** de la moyenne régionale : PEC des conseils d'hygiène de vie, la préservation la fertilité et la prise en soins des troubles de la sexualité.

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent**. Concernant l'activité physique, à noter **que 6 établissements autorisés au traitement du cancer et associés sur 9 la propose**. **6 établissements autorisés au traitement du cancer et associés proposent les 4 SOS du socle de base**. Les 3 établissements autorisés au traitement du cancer et associés qui ne proposent que 3 SOS sur 4 du socle de base **n'envisagent pas de développer les 3 SOS manquants**. 3 établissements de SMR sur 4 proposent ce socle en totalité.

Dans le Puy de Dôme, 6 structures **envisagent de développer 4 SOS**, versus 9 au niveau régional. Il s'agit de la prise en charge psychologique, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, l'activité physique et les soins de socio-esthétique.

La répartition de l'offre par type de bénéficiaires dans le Puy de Dôme est similaire ou supérieure à celle de la région pour les adultes et les AJA. L'importance du pourcentage de prise en charge de cette tranche d'âge s'explique par le fait que les bénéficiaires âgés de 15 à 24 ans des 3 départements de l'ex-Auvergne sont pris en charge dans le Puy de Dôme.

Elle est **identique pour les enfants de moins de 14 ans et inférieure pour les personnes âgées de plus de 75 ans**.

Dans le Puy de Dôme, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés et associés aux trois phases de traitement. La prise en charge de la douleur est proposée plutôt pendant et après le traitement ; les 3 autres SOS sont plutôt proposés avant et pendant le traitement.

On constate que :

- l'offre en SOS des **établissements autorisés et associés avant le traitement** est inférieure à l'offre régionale (23 % versus 26 %). Elle est similaire à l'offre régionale pendant (43 % versus 41 %) et après le traitement (34 % versus 32 %).
- l'offre émanant des **associations avant le traitement** est en-dessous de la moyenne régionale avec 15 % contre 18 %, elle est similaire pendant le traitement (39 % versus 41 %) et au-dessus de la moyenne régionale après le traitement avec 45 % contre 41 % au niveau régional.

- **l'offre des établissements de SMR avant le traitement** est inférieure à l'offre régionale avec 21 % versus 25 % au niveau régional. Elle est identique (39 %) pendant et supérieure après le traitement avec 39 % versus 36 % au niveau régional.

La prise en charge en SOS par les établissements autorisés au traitement du cancer et associés dans le Puy de Dôme est inférieure (par rapport au niveau régional) en présentiel et supérieure en mixte. La prise en charge dans les établissements de SMR se fait de façon privilégiée en présentiel. La prise en charge en SOS par les associations puydomoises se fait majoritairement en présentiel (67 %) versus 61 % au niveau régional. La tendance des **structures APA/DAPAP** est différente de celle de la région car il n'y a **aucune prise en charge en mixte et un soin est dispensé en distanciel**.

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, toutes les structures du Puy de Dôme offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec des moyennes supérieures à la région hormis pour les établissements autorisés au traitement du cancer et associés (82 % versus 89 %).

Contrairement à la région, les associations puydomoises proposent plus de soins dans les locaux de leur site principal (60 % contre 33 % en région).

La prise en charge en SOS par les structures APA/DAPAP à domicile est inférieure à celle de la région (7 % contre 10 %).

Annexe

Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	Prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	Les troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Accompagnateur de randonnée pédestre										
Acupuncteur	x									
Addictologue						x				
Aides-soignantes	x	x	x	x	x	x				x
Animatrice ERI (Espace Rencontres et Information)						x				
Bénévoles (aide matérielle et écoute)							x			
BPJEPs					x					
Cadre de santé	x			x		x				
Equipe mobile soins palliatifs	x									
Equipe mobile de soutien									x	
IDE de coordination				x						
IPA	x									
Kinésithérapeute	x				x	x				
Manipulatrice en électroradiologie en radiothérapie formée à l'oncosexologie									x	
Maître d'armes diplômé d'Etat					x					
Monitrice éducatrice					x					
Pharmacienne	x				x					
PREFERA (Plateforme de préservation de la fertilité) pour diriger les patients vers le CHU	x							x		
Psychologue oncosexologue								x		
Psychomotricienne	x		x		x					
Socio-coiffeuse	x									
Sophrologue	x									
Stomathérapeute	x									
Tatoueuses professionnelles										x

Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin				IDE				Psychologue			
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	3	3	4	0	4	3	4	0	3	1	3	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	3	2	4	0	2	1	4	0	0	0	0	0
Prise en charge psychologique	3	0	3	0	1	1	2	0	6	2	3	0
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	1	0	4	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Activité physique	1	0	3	1	0	0	1	1	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	4	1	4	1	5	1	4	1	3	0	0	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	3	0	2	0	2	1	2	0	6	2	2	1
La préservation de la fertilité	3	1	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	2	1	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures	23	8	24	2	18	7	20	2	20	5	8	1
Total global de l'offre des intervenants	57				47				34			

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)				Assistant(e) social(e)				Educateur sportif				Socio esthéticien(ne)				Autre			
	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations	ES autorisés	ES associés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	1	2	2	0	0	2	2	0	1	0	3	0	1	1	1	0	2	1	3	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	6	3	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Prise en charge psychologique	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	0	0	0	5	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Activité physique	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	4	5	0	0	0	0	1	0	3	3
Conseils d'hygiène de vie	2	1	3	0	0	0	1	0	1	0	3	0	1	0	1	2	1	0	2	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	1	1	3	0	1	0	1
Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures	9	6	9	2	5	6	8	1	7	2	10	5	5	2	3	5	6	3	12	5
Total global de l'offre des intervenants	26				20				24				15				26			